

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-4409		
OBJET	Recommander au conseil de nommer un parc situé en entrée de ville, de part et d'autre du boulevard des Laurentides, au nord du boulevard des Prairies et au sud des rues du Pont-Viau et de Nevers, dans l'ex-ville de Pont-Viau sur les lots 1 069 155, 4 202 513 et 4 596 344 du cadastre du Québec «Parc J.-B.-Arthur-Primeau»			
No dossier(s) interne(s) : URB-2019-2181 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 04-Duvernay-Pont-Viau 05-Marigot Date CE souhaitée : 2025-09-03 Date CM souhaitée : 2025-09-09				
Actions : TOPONYMIE <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2025-17</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Requérant(s) Ville de Laval </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Représentant(s) Normand Loïselle, arrière-petit-fils </td> </tr> </table> Lot(s) 1 069 155 4 202 513 4 596 344			Requérant(s) Ville de Laval	Représentant(s) Normand Loïselle, arrière-petit-fils
Requérant(s) Ville de Laval	Représentant(s) Normand Loïselle, arrière-petit-fils			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le comité de toponymie a pris connaissance de la proposition de nommer le parc situé sur les lots 1 069 155, 4 202 513 et 4 596 344 du cadastre du Québec «Parc J.-B.-Arthur-Primeau». <p>Ce parc est en cours d'aménagement. Il est situé en entrée de ville, dans le secteur de Pont-Viau, de part et d'autre du boulevard des Laurentides, au nord du boulevard des Prairies et au sud des rues du Pont-Viau et de Nevers.</p> <p>Le nom proposé rend hommage à un pionnier du secteur de Pont-Viau.</p> <p>J.-B.-Arthur Primeau (Saint-Polycarpe, Canada-Est, 12 janvier 1855 - Montréal, Québec, 26 avril 1937), d'abord connu sous le nom d'Arthur Primeau, fait carrière de 1881 à 1930 comme boulanger et marchand épicier dans le secteur du pont Viau de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. Il s'implique en politique municipale et devient, en 1896, le premier représentant du secteur au sein de la municipalité de paroisse. La même année, il devient maître de poste et occupe cette fonction jusqu'en 1930. En 1930, il vend l'hôtel Vimont, dont il est propriétaire depuis 1919 (la compagnie Montreal Island Power s'en porte acquéreur en prévision de sa démolition dans le contexte du rehaussement du niveau de la rivière des Prairies et du remplacement du pont). Avant 1881, M. Primeau était possiblement un cageux. En effet, il est inscrit au recensement de 1881 comme «navigateur», tout comme son père. Cette même année, il se marie avec Mme Léocadie David et s'établit définitivement près du pont Viau. Le couple a 9 enfants, dont Joseph-Arthur, Alexandre et Alfred, qui deviennent boulangers et commis dans le commerce de leur père. En 1892, Mme Léocadie David décède. M. Primeau se marie à Marie Corbeil l'année suivante. Vers l'âge de 50 ans, il utilise son nom de baptême complet, sans doute pour se distinguer de son fils, Joseph-Arthur, qui est aussi dans les affaires. En 1924, Mme Marie Corbeil décède. M. Primeau, 70 ans, se marie à Mme Aura Bélanger en 1925. Il meurt à l'âge de 82 ans et est inhumé au cimetière du Sault-au-Récollet sous le nom de J.B.A. Primeau.</p>				
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS				
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS				
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS				

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-4409
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S) Cette démarche est conforme aux critères de la Politique de dénomination toponymique de la Ville de Laval. Un lien pertinent existe entre le toponyme proposé et le lieu à nommer, en tenant notamment compte des thématiques établies sur le plan du système des noms de rue (critère 13) et du fait que J.-B.-Arthur Primeau était un pionnier du secteur. Ce nom, par ailleurs proposé par un citoyen, est susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance à la Ville (critère 14).		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de nommer le parc situé sur les lots 1 069 155, 4 202 513 et 4 596 344 du cadastre du Québec « Parc J.-B.-Arthur-Primeau », et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2025-17.		